

L'AISLF à la Lettre

Légère, aérée, plus courte, relookée, en harmonie avec le nouveau site mais aussi avec notre dépliant tout neuf, avec notre Bulletin, centrée sur les activités du Bureau, des CR, des GT, la nouvelle Lettre de l'AISLF est arrivée. Pour dessiner un trait, asseoir un lien entre nos membres. Un lien... Pouvait-on choisir meilleur moment, pour en sortir la première mouture, que celui où précisément nous nous penchons à nouveau sur le thème du lien social ? Thème qui a si souvent accompagné les différents colloques de l'AISLF tout au long de son histoire – un congrès lui fut même consacré en 1988 à Genève. C'est précisément de lien social dont il fut question en mai dernier à Brazzaville, en République du Congo, lors d'un colloque international organisé par le GT 22 « Sociétés Africaines », GT devenu depuis lors le CR 37 « Afriques en mutation ». De GT devenir CR, cela s'appelle, dans notre langage à l'AISLF, un « passage ». Mais ce passage n'a rien d'un glissement sémantique, en particulier dans le cas du continent africain. Comment parler de l'Afrique, pour des sociologues, sans faire immédiatement référence aux tensions qui traversent sa société civile, aux inégalités grandissantes, aux conflits interétatiques et aux guerres

civiles qui ravagent des pays entiers ?

L' Afrique est en pleine mutation. Et pour notre association, le maintien de liens avec nos collègues est capital, malgré les distances. Des liens. Des lettres et des mots. Quand échanger demeure notre meilleur horizon. Encore et toujours, pour

éditorial

maintenir les échanges, entre nos Sociologies et tant de questions de société, parfois déchirantes, auxquelles nous sommes çà et là confrontés.

Didier Vrancken

Brazzaville, capitale de la République du Congo. Photo DR



agenda

Montréal et Ottawa (Canada) en octobre 2014

Réunion du Bureau à Montréal le 12 et le 13 octobre. Visite des lieux du Congrès le lundi 13 après-midi et mardi 14 au matin, avant le départ pour Ottawa où se tiendra du 14 au 17 octobre le colloque de l'ACSALF organisé en collaboration avec l'AISLF sur le thème « Mobilité(s) ».

Lille (France) en janvier 2015

Réunion du Bureau le samedi 10 et dimanche 11, précédée les 7, 8 et 9 du colloque « Guérir, se rétablir, aller mieux... en santé mentale et ailleurs ».

activités du bureau

Calendrier des réunions du Bureau (agenda suite)

Grèce en juin 2015

Colloque en principe à Salonique. Les contacts sont bien avancés. Le colloque portera sur les récits de la crise économique. L'argumentaire est en cours d'élaboration. Il sera organisé en collaboration avec les GT 12 et 21 de l'AISLF et le RC 14 de l'AIS dont Christiana Constantopoulou est responsable. La réunion du Bureau suivra le colloque.

Braga ou Porto (Portugal) en octobre 2015

L'avancement du dossier suit son cours.

Maroc au printemps 2016

Projet de session du RéDoc accompagnée d'une réunion qui sera très importante puisque ce sera la dernière avant le Congrès.

Comptabilité 2013

En 2013, si les principaux postes de dépenses sont comme chaque année les missions et les frais de personnel, le soutien accordé au RéDoc alourdit la charge. Du côté des recettes, on constate une stagnation des cotisations, un nombre réduit de subventions (dont une pour *SociologieS*) et une curiosité : des frais d'inscription au Congrès de 2012 arrivés très en retard. Les fonds associatifs restent d'un montant assez élevé (reliquats du Congrès de 2012), ce qui ouvre des possibilités non négligeables.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Avenir des secrétariats de l'AISLF

Deux problèmes restent en suspens :

- celui du poste de la secrétaire salariée : la question arrive à son dénouement puisqu'une procédure de rupture conventionnelle a été menée à bien et que le contrat de travail a pris fin le 31 mai. Cet accord libère l'association d'un engagement financier non négligeable et s'ouvre vers de nouvelles perspectives de fonctionnement.
- celui du départ en retraite de la SGA au mois d'août 2014, même si elle reste élue au Bureau jusqu'en juillet 2016. Le renouvellement du poste n'a pas été accepté. En revanche, un demi-poste de secrétaire a été accordé à Nantes. Le recrutement aura lieu en décembre 2014. Ce poste va nous amener à revoir l'organisation du travail des secrétariats et il doit inciter à penser leur évolution à court et à long terme.

Comités de recherche et Groupes de travail

Le GT 22 Sociétés africaines a déposé une demande de passage en CR. Sous réserve de renseignements complémentaires, au vu de la solidité scientifique du groupe, de la permanence des activités depuis sa création et de son dynamisme, le Bureau accepte ce passage. Le nouveau CR portera le numéro 37 et s'intitulera comme demandé « Afriques en mutations ».

Un projet de création d'un GT « Sociologie des institutions » a été présenté, porté par Lise Demailly.



Montréal, centre des affaires. Photo DR

Nouvelles candidatures

Le 4 mars dernier, a eu lieu à Paris une réunion de l'exécutif du Bureau au cours de laquelle des candidatures ont été examinées et acceptées. Ce qui explique que les candidatures soient aujourd'hui au nombre de six seulement. Elles sont toutes acceptées, soit 2 hommes dont 1 doctorant et 4 femmes dont 1 doctorante, résidant en Algérie (1), au Canada (1), et en France (4).

Supports de communication

Après le renouvellement du logo et du site de l'association, c'est au tour de la *Lettre* d'être l'objet d'une nouvelle maquette. Trois propositions ont été présentées. Le projet n°2 (que vous avez sous les yeux) a emporté le maximum de suffrages moyennant une modification. Pendant une période de transition, le *Bulletin* paraîtra sous sa formule actuelle (au format PDF pour que les adhérents en bénéficient les premiers avant la mise en ligne qui les rend accessibles au « grand public »). À terme, une formule plus dynamique va être mise en place (bulletin électronique avec liens cliquables renvoyant au site).

Forum « Sociologue dans la Cité »

Des contacts avec le chargé de mission ont eu lieu à plusieurs reprises. Ce dernier a déjà trois « livraisons » prêtes sur le thème « Sociologue dans la cité » avec une présentation de l'idée et de la philosophie du projet en général. Les différentes livraisons se feront par entrée

thématique. Après examen des textes, il est décidé de lancer le forum, sous réserve de revoir les textes et l'éditorial de présentation.

Revue *SociologieS*

Les deux dernières livraisons datent de novembre 2013, avec vingt articles dont deux dossiers (respectivement huit et six articles), et de mars 2014 avec 23 articles dont deux dossiers également (sept et cinq articles). La prochaine livraison est prévue pour la fin du mois de juin, avec normalement 29 articles dont encore deux dossiers (dix et neuf articles).

L'exécutif de la rédaction mis en place en 2013 s'est réuni en décembre de la même année à Bruxelles.

Les statistiques de fréquentation continuent à se maintenir à un bon niveau. Cette bonne fréquentation et les abonnements par les bibliothèques ont dégagé des retombées financières en 2012 et 2013 qui seront prochainement versées. Pour autant, il ne s'agit pas d'une ressource pérenne (elle dépend du taux de consultation, du nombre de revues bien consultées entre lesquelles partager les revenus, de la permanence du modèle économique, etc.).

Le Bureau prend acte, mais demande de prêter attention au phénomène des dossiers. Il convient de ne pas oublier que ce qui fait l'originalité de la revue et son succès, ce sont des rubriques comme « Grands résumés » et « Découvertes/Rédecouvertes ».

RéDoc

1. Université d'été 2014 à Bruxelles (Belgique) sur le thème « Temporalités, rythmes sociaux, biographies et trajectoires ». Cette cinquième université d'été, qui s'est tenue du 30 juin au 4 juillet, a été organisée comme d'habitude par un Comité local sous la direction de Pierre Desmarez. Elle a accueilli douze profes-

seurs de trois pays différents et 54 doctorants dont sept en provenance des pays du Sud : Madagascar, Cameroun, RDC, Sénégal (sur 110 candidatures de huit pays). Les candidatures ont été de très bon niveau. Des candidatures d'écoles doctorales adhérentes au réseau n'ont ainsi pas été acceptées car elles n'étaient pas les meilleures. En cinq ans d'existence du RéDoc, c'est le cinquième pays différent dans lequel est organisée une université d'été et cette fois-ci c'est dans le pays de création de l'AISLF.

Le bureau de l'AUF à Paris n'a pas renouvelé la subvention accordée pour les étudiants du Sud. Une demande a été déposée au Bureau de l'AUF d'Europe de l'Ouest et une subvention de 4 500 € a été finalement accordée, soit nettement moins que les autres fois. Le budget du Comité local a permis de couvrir une partie des frais seulement. Le budget propre du RéDoc assure le paiement du reste. Le programme général des enseignements de cette session est présenté. Il est regretté qu'aucun enseignant d'un pays du Sud ne soit programmé.

2. En 2015, le RéDoc tiendra du 22 au 26 juin à Brest (France) sa sixième université d'été sur le thème « Faire de la recherche sur le genre : enjeux et perspectives ». L'appel va être diffusé dans un *Bulletin* de l'AISLF à la fin du mois de juin et les candidatures seront ouvertes à l'automne.

3. Autres projets : au Maroc au printemps 2016, puis à Strasbourg en 2017 ou alors à Toulouse qui a posé sa candidature. Dans les deux éventualités on resterait en France.

4. Bilan financier : pour la période d'octobre 2013 à mai 2014, le budget est légèrement bénéficiaire. Les projections d'ici la fin de l'année 2014 permettent de dire qu'il ne sera pas déficitaire. Une anticipation sur l'année 2014-2015 permet de prévoir un budget équilibré à condition que le soutien de l'AISLF soit maintenu.

Préparation du Congrès de Montréal 2016

1. Le Bureau valide définitivement la thématique qui, après avoir fait l'objet de nombreux échanges, a été présentée aux responsables de CR et de GT



lors de deux réunions (le 7 février à Montréal et à Paris le 4 mars), ainsi que le titre « Sociétés en mouvement, sociologie en changement ».

2. Les divers Comités sont en place et avancent chacun à leur rythme. Pour le Comité d'organisation, objectif d'un Congrès « vert », éco-responsable, avec des conséquences sur les transports, la nourriture, la documentation imprimée et en particulier les programmes (dématérialisation maximum). La discussion s'engage sur ce point.

Une réunion de préparation du Congrès a lieu fin août, pour validation lors de la réunion du Bureau à Montréal en octobre, sachant que la décision finale est du ressort du Bureau.

3. Budget : un Congrès au Québec coûte cher. Faut-il envisager d'augmenter les tarifs d'inscription tout en restant raisonnables et aller chercher des sponsors ? Ce point sera prochainement tranché.

4. Une première liste de grands conférenciers (avec un bref CV) est présentée. Elle permet d'apprécier l'équilibre des âges, des sexes et des origines. La discussion s'engage sur tel et tel nom mais plus particulièrement sur l'équilibre Nord-Sud (et pays d'Europe de l'Est). De nouveaux noms sont avancés. Est également discuté le maintien de la session « Carte blanche », conservée à condition de trouver les bonnes personnes. Enfin il est décidé de conserver le grand choix des activités proposées à partir de 17h30.

Lien social et nouvelles formes de sociabilité

27-30 mai 2014
Brazzaville
Congo

À la fin du mois de mai 2014 s'est tenu à Brazzaville, au Congo, un colloque international organisé par le Groupe de travail 22 « Sociétés africaines » avec l'appui du Bureau de l'AIISLF. Il a réuni une trentaine d'intervenants. Après trois conférences qui ont traité globalement du lien social, les interventions se sont réparties selon trois axes de travail : « Les lieux de production du lien social », les formes de délitement du lien social » et enfin « les nouvelles formes de sociabilité ». On trouvera ci-dessous une brève synthèse de ce colloque par Lise Demailly, augmentée de quelques réflexions personnelles de l'auteure.

Le concept de lien social

Il s'agit d'un concept flou – et certains diront peut-être pas même un concept mais une image, une métaphore. Une notion difficile à définir d'une manière qui ne soit purement redondante – le problème est le même avec la notion de « relation ». On pourra tout de même indiquer, comme l'ont proposé certains communicants, que le lien est la force de liaison entre les êtres humains, la force d'un flux, ce qui les pousse à se mettre en rapport. Le contraire serait donc l'indifférence (même si les sociétés ont besoin d'une certaine dose d'indifférence).

Les deux fonctions essentielles du lien sont, à entendre les communications, la protection-intégration et la reconnaissance, autrement dit l'entretien d'une forme de solidarité et celle des sociabilités. Il me semble qu'il faudrait y ajouter le processus de socialisation-subjectivation qui permet le devenir humain du petit d'homme. J'ai remarqué que certains auteurs sont plus sensibles à l'approche du lien social en termes de solidarité et/ou rupture des solidarités, d'autres aux problématiques des sociabilités, même si certains chercheurs articulent les deux.

On pourrait identifier quatre caractéristiques du lien :

1) Il est toujours fragile car il y a dans la société des forces de déliaison : la violence, la guerre, le meurtre, la haine, le refus de l'altérité, l'instrumentalisation d'autrui, la trahison, l'abandon des enfants à la rue, l'indifférence au point de vue, voire à la détresse d'autrui. Toutes figures de ce que Sigmund Freud nommait Thanatos. Les forces de déliaison peuvent même être internes au lien social. Par exemple les travaux sur le bouc émissaire (Girard, 1986) montrent que la haine ou le meurtre du bouc émissaire renforcent le lien social. Des formes de lien social se construisent aussi sur le rejet de l'étranger ou la haine de l'ennemi, c'est un problème universel, qui affecte fortement en ce moment les sociétés occidentales. La déliaison n'est donc pas seulement externe.

2) On est obligé, logiquement, de présupposer le lien. On ne peut pas imaginer de société humaine sans lien social, que celui-ci soit spontané (et en quelque sorte « naturel »), organisé, institutionnalisé, qu'il apparaisse comme le produit de projets libres (en Occident) ou comme contraint et préexistant à l'individu. Tant qu'il y a du social et de l'humanité, il y a du lien social et l'individu est pris dans ce mouvement.

3) Il y a un changement rapide des figures du lien dans la période contemporaine, dans toutes les sociétés, africaines ou occidentales.

- le lien change quant à ses sources, ses médiations centrales : est-ce que c'est la famille, la religion, la fête et le spectacle (comme le soutenaient J. Baudrillard et G. Debord), la langue, le travail, les relations marchandes ? (Baudrillard, 1970 et 1997 ; Debord, 1967).

- il change quant à ses effets objectifs, les types de solidarité et d'interdépendance. (Durkheim en avait déjà identifié plusieurs)

- il change quant à ses effets sur les subjectivités : sentiments de coappartenance et d'affiliation, sentiments de reconnaissance. Les effets subjectifs du lien social sont des affects conscients ou inconscients, par exemple des goûts et des dégoûts, des aspirations, des idéalizations, des répulsions.

De ce fait il est difficile d'étudier sociologiquement le lien social de manière distanciée. Car cette distance impliquerait de dépasser notre rapport spontanément normatif, axiologique, idéologique au lien social et à notre imaginaire du lien social. Ce rapport idéologique se manifeste par exemple dans l'idéalisation du passé (le lien était plus solide et plus riche « avant ») ou l'idéalisation du futur ou de l'ailleurs, qui biaisent nos travaux sociologiques.

4) Il peut être approché dans des cadres théoriques différents. On peut voir se confronter des approches théoriques durkheimiennes, relevant de l'individualisme méthodologique (Bruno Latour : il n'y a plus de société, il n'y a

que des associations) (Latour, 2014), freudiennes ou lévi-straussiennes (la base du lien social est la prohibition de l'inceste), marxien etc... et des positions épistémologiques différentes.

Cela renforce la confusion de la discussion. Quand des chercheurs écrivent – comme souvent en France depuis une décennie – « le lien social s'effrite » ou « il y a un déclin du symbolique », s'agit-il de changements réels ou de points de vue commandés par nos choix théoriques, ou encore de positions idéologiques ?

Pour conclure sur ce point, on pourrait dire que le lien social n'est pas que vécu et pratiqué, soutenu par les acteurs sociaux, ou analysé par les sociologues. Il est aussi senti, imaginé, fictionnalisé... Il a ses spectres, ses fantômes, ses conclusions et ses dénis qui hantent et viennent perturber les rêves et les corps. On pourrait dire également qu'il a une dimension pratique, une dimension symbolique et une dimension imaginaire et spéculaire.

Une scène de rue à Brazzaville. Photo D. Vrancken.



Les médiations du lien en fonction des sociétés

Deux types de travaux sociologiques

Les communications entendues au colloque se sont plutôt centrées sur une source du lien ou l'ont envisagé dans sa globalité. Soit on étudie de façon monographique une source particulière, une médiation importante. Dans ce cas on regarde comment elle évolue, se désagrège ou reste vivante. Par exemple on étudie la famille ou la religion dans les sociétés africaines, le travail les kiosques, l'Internet... Soit on essaie d'articuler les multiplicités de cercles, de voir leurs rapports, on teste le caractère hégémonique d'une des modalités du lien social. Par exemple nous a été proposée la thèse selon laquelle la figure du lien famille investit la totalité du lien social dans les sociétés africaines. Cela m'incite à mobiliser ici la théorie des cercles concentriques ou juxtaposés de Simmel :

« Si l'individu se caractérise par une pluralité de liens sociaux, les groupes auxquels il appartient peuvent être ordonnés de façon concentrique ou, au contraire, simplement juxtaposés. Dans le modèle concentrique, les cercles se rétrécissent progressivement de la nation au territoire le plus singulier, en passant par le statut professionnel, la commune, le quartier. Dans ce cas, le plus étroit des cercles implique que l'individu qui en est membre fait partie également des autres. Cet empilage des liens détermine les fonctions successives que l'individu exerce. Il s'agit d'une organisation sociale qui ne lui assigne en définitive qu'une autonomie restreinte. Les individus restent définis de façon unitaire. Lorsque les cercles sont juxtaposés et par conséquent indépendants, ils garantissent à l'individu une liberté plus grande. Son identité peut devenir plurielle. C'est sur lui que reposent les connexions entre les différents groupes auxquels il participe. Puisque les cercles sont « situés côte à côte, ils ne se rencontrent que dans une seule et même personne » (Simmel, 1999).

Ce constat de la multiplicité et de la juxtaposition de cercles sociaux débouche sur la question des tensions et des conflits au niveau du lien social.

Types et conflits

Pour penser les tensions et les conflits, les typologies des liens peuvent être utiles. J'ai pensé à celle que fait S. Paugam (2008) pour les sociétés occidentales. Il distingue quatre grandes sources de liens sociaux, qui sont en même temps des types de lien : le lien de filiation (sentiment de la famille), le lien de participation élective (amitiés et associations, la fête, affinités électives), le lien de participation organique (le travail, la solidarité organique) et le lien de citoyenneté. Il me semble qu'il faudrait ajouter à la typologie le lien religieux (particulièrement fort au Congo), le lien linguistique et

culturel (qui nous relie à L'ASLF). On pourrait dire que le mode d'entrecroisement et de dosage de ces sources et formes de lien définit la spécificité de lien social dominant d'une société donnée : par exemple la famille pour les sociétés africaines (dans la thèse mentionnée ci-dessus). Mais ce n'est pas forcément harmonieux. Les différents types de liens qui s'entrecroisent dans les vies personnelles ne sont pas toujours compatibles entre eux. L'individu peut se trouver déchiré entre des appartenances, des fidélités.

Les lieux de production du lien peuvent être eux-mêmes traversés de conflits : la famille occidentale essaie de fonctionner selon le modèle de la participation élective (cf. le nombre élevé de familles recomposées, l'union libre, le divorce des enfants par rapport à leur famille proposé par certaines sociétés scandinaves). Les manifestations de refus du « mariage pour tous » en France signifient à l'inverse le refus du fait que la famille se mette à fonctionner sur le mode de l'affinité élective et le souhait qu'elle demeure dans celui de la filiation biologique. Autre exemple : en France, les pratiques mettant en jeu des fidélités claniques dans la vie politique sont perçues comme une forme de corruption, ou des formes de pratiques maffieuses, qui entrent en contradiction avec la représentation citoyenne du lien social. Dernier exemple, plus microsociologique. J'ai observé des conflits en France au sein d'une association du champ de la santé mentale. Un sous-groupe posait la question de savoir si nous ne sommes pas dans un rapport trop religieux (à un savoir qui serait sacralisé) ou trop familial (l'association serait fermée sur un entre-soi) et ils souhaitaient inventer des rapports internes et externes de citoyenneté. Bref les types et formes du lien social sont objet de négociations, d'ajustements ou de conflits entre acteurs sociaux.

Entretenir le lien social

Par rapport à ces tensions et ces contradictions, se pose le problème de l'action, c'est à dire des choix culturels, concernant le « travail de civilisation » (Freud, 2010), des choix politiques, des choix éthiques. Entretien le lien social est une question stratégique, qui concerne les gouvernants et aussi les peuples. Réguler la mobilisation des intérêts et des valeurs, réguler le dosage des formes spontanées et des formes institutionnalisées participe du gouvernement des conduites, participe à la construction de l'agencement entre le rapport au même et le rapport à l'autre, autrement dit contribue à valoriser et à diffuser une éthique. On peut en donner quelques exemples :

- si une place excessive est donnée aux intérêts dans le fonctionnement du lien, sans régulation et à la valeur de concurrence de tous contre tous aux dépens de celles de solidarité et fraternité, le lien est menacé par la montée de l'indifférence, ce que Marx appelait « les



La vie sociale s'organise le long du fleuve Congo. Photo OSR

eaux glacées du calcul égoïste » ; il y a un déclin de la protection sociale. R. Castel (1999), sociologue de la « désaffiliation », appelait au partage du travail et au maintien des protections sociales, au renforcement de la solidarité organique par le rôle des États-providence distributeurs.

- si une place excessive, sans contrepoids, est conférée aux normes et aux valeurs, la mise en rapport avec autrui passe par le même, l'identité en miroir, la fermeture. Le lien peut être vécu comme étouffant, voire même totalitaire, avec une absence de liberté et de respect des singularités dénoncées par les éthiques individualistes.

Une éthique contemporaine a beaucoup de succès concernant le lien social, celle du care : prendre soin, pratiquer la sollicitude. Le care induit le développement du travail relationnel. Les métiers de la relation apparaissent aujourd'hui comme le moyen de réparation du lien social (Demailly, 2008), la forme légitime d'entretien de ce lien. En fait, le care me semble une légitimation des politiques d'intervention sur autrui, sous un imaginaire compassionnel, mais avec la possibilité de relents autoritaires ou sécuritaires, dans la mesure ou pour réparer le lien selon le care, il ne s'agit pas que d'écouter les gens, mais de les remettre dans le droit chemin, de les réadapter et rééduquer.

Jacques Derrida n'aimait pas le care et proposait une autre éthique, centrée sur l'idéal démocratique. Mais il parlait de la démocratie comme toujours « à venir ». Le lien social démocratique n'est jamais ni donné ni acquis, ni modélisé, toujours à inventer et construire. Il proposait en même temps et – pour lui les deux notions sont indissociables – une éthique de l'hospitalité, qui pourrait être définie comme l'accueil inconditionnel de l'altérité. Les trois mots « accueil » « inconditionnel » et « altérité » sont importants. Je terminerai cette synthèse sur ce beau mot d'hospitalité, en vous remerciant chaleureusement de la vôtre.

Lise Demailly <lise.demailly@univ-lille1.fr>

Textes cités

BAUDRILLARD J. (1970 [2006]), *La Société de consommation*, Paris, Éditions Gallimard, Folio essais.

BAUDRILLARD J. (1997 [1978]), *À l'Ombre des majorités silencieuses ou la fin du social*, Paris, Éditions Sens et Tonka

CASTEL R. (1999), *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Éditions Gallimard, coll. Folio.

DEBORD G. (1967), *La Société du spectacle*, Paris, Éditions Buchet/Chastel.

DEMAILLY L. (2008), *Politiques de la relation. Sociologie des métiers et du travail de relation*, Lille, Presses universitaires du Septentrion

DERRIDA J. (1994), *Politiques de l'amitié*, Paris, Éditions Galilée.

DERRIDA J. (avec A. DUFOURMANTELLE) (1997), *De l'Hospitalité*, Paris, Éditions Calmann-Lévy.

FREUD S. (2010 [1920]), *Au-delà du principe de plaisir*, Paris, Éditions Payot.

FREUD S. (2010 [1929]), *Malaise dans la civilisation*, Paris, Éditions Payot, coll. Petite Bibliothèque Payot.

GIRARD R. (1986 [1982]), *Le Bouc émissaire*, Paris, Le Livre de poche.

LATOURE B. (2014), *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte/Poche.

PAUGAM S. (2008) *Le Lien social*, Paris, PUF, Coll. Que Sais-Je?.

SIMMEL G. (1999), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, coll. Sociologies.

activités du CR03

Droit et production sociale de l'incertain

Congrès du RCSL, 3-4 septembre 2013, Toulouse (France)

Le CR03 « Études sociojuridiques et sociologie du droit » s'est réuni en 2013 à Toulouse dans le cadre du Congrès annuel du Comité de recherche en sociologie du droit (RCSL) de l'Association internationale de sociologie. Ce congrès était consacré au thème « Sociologie du droit et action politique ». Nous y avons poursuivi les travaux engagés à Rabat, en juillet 2012, sur le thème « Droit et construction sociale de l'incertain ».

Le thème de Rabat, « Penser l'incertain », nous avait poussés à renouveler les questionnements de sociologie du droit. Le droit, d'ordinaire abordé comme producteur de certitudes, mérite aujourd'hui d'être étudié aussi sous l'angle de la production d'incertitude. Le thème du Congrès RCSL de Toulouse nous engageait d'approfondir cette thématique. L'action politique affronte et génère l'incertain, tout à la fois. Étudier de plus près les usages politiques du droit signifiait donc nécessairement aussi étudier les rapports entre droit et incertain.

Les 17 communications (dont 10 avaient été remises d'avance par écrit) présentées ont composé le tableau d'une collectivité humaine qu'il s'impose d'aborder par la notion d'incertain. Dans sa phase actuelle d'évolution, la société présente des traits typiquement générateurs d'incertain : recul des États, réformes profondes de certains de leur domaine d'action, notamment la protection sociale, complexité des dispositifs transnationaux de gouvernance, importance croissante des réseaux d'organisations et d'entreprises, etc. En même temps, la sociologie continue d'observer des phénomènes qui la renvoient à des certitudes : les inégalités sociales, l'inévitabilité des conflits et du changement social, la nature structurée de l'action collective, etc. Dans cette société, le droit à la fois accueille l'incertain et le nie. Les recherches présentées, d'une part, étudient les transformations de dispositifs juridiques dans lesquels se concrétise cette évolution ambivalente (d'un côté, évite-

ment de dispositifs « durs », appel aux experts non juristes, pluralité et flexibilité des mécanismes, reconnaissance du principe de précaution, etc. ; d'un autre, invocation de principes d'égalité formelle, protection de la propriété, aggravations des peines, durcissement des mécanismes de contrôle et d'évaluation, etc.). D'autre part, elles montrent la nécessité de mieux analyser les effets de ces dispositifs. Effets sur les représentations sociales de dispositifs destinés à générer certaines formes de certitude (par exemple dans le domaine pénal). Effets sur les expériences collectives et individuelles de dispositifs destinés à amplifier les marges d'action des uns, et donc l'incertain affronté par d'autres. La prochaine étape de ce travail devrait être une publication,

Toulouse, le Canal du Midi. Photo Flo / photo2ville.com



dans laquelle il s'agira de mieux penser les tensions entre ces différents motifs et la cohérence d'ensemble perceptible tout au long de cette rencontre.

Les communications remises en vue de la rencontre de Toulouse, ainsi que d'autres documents résultant des activités du CR03 peuvent être consultés sur un espace de travail créé pour le CR03 sur la plateforme électronique du World Consortium of Law and Society, dont l'AILSF, à travers le CR03, est membre fondateur : <http://lawandsocietyworld.org/> Les demandes d'accès à cet espace doivent être adressées à la coordination du CR03 : pierre.guibentif@iscte.pt).

Pierre Guibentif
<pierre.guibentif@iscte.pt>

activités du GT05

La place des femmes militaires : un état des lieux

Colloque international, 12-13 novembre 2013, Paris (France)

Le GT 05 « Forces armées et sociétés », par l'intermédiaire de son responsable Claude Weber, a été impliqué dans l'organisation scientifique d'un colloque international consacré aux Femmes Militaires, mis en œuvre par les Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan les 12 et 13 novembre 2013 au Musée de l'Armée à Paris.

Si l'initiative d'une telle manifestation – qui devrait voir aboutir dans les semaines à venir un ouvrage sur le thème – relève d'une volonté de commandement forte et d'une dimension politique certaine comme en témoignent divers récents ouvrages et rapports ayant pointé le sort des filles notamment à Saint-Cyr (Ficat, 2013 ; Weber, 2012 ; Ministère de la défense, 2013), l'approche scientifique était tout aussi centrale (voir le programme du colloque et les débats enregistrés : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-ecoles-de-Saint-Cyr->

Coetquidan/Actualites/Colloque-Les-femmes-militaires-12-et-13-novembre-2013-a-Paris et http://www.dailymotion.com/video/x1ekvua_colloque-les-femmes-militaires-12-et-13-novembre-2013_news). En effet, depuis quelques années, rares étaient les études consacrées à ce thème. Si la professionnalisation et les années qui ont suivi la réforme ont été à l'origine de très nombreux et stimulants écrits et réflexions sur l'arrivée plus massive (dès 1996) des femmes au sein des armées – parmi les nombreux écrits, colloques et autres conférences sur le thème et

pour ne piocher que dans les rapports du C2SD et les revues publiés par le Centre d'études en sciences sociales de la Défense (aujourd'hui intégré dans l'IRSEM, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire), on peut citer Bouchard, 1996 ; Dufoulon, Saglio & Trompette, 1999 ; Clément, 1999 ; Lorient, Friedmann & Benkara, 2001 ; Burrot-Beson & Chellig, 2001 ; Raphel, 2003 ; Gazagne, 2004 ; Toulgoat, 2002 ; Friedmann, 2002 ; Sorin, 2003 et 2005 – à partir de 2005, les sources se sont tariées. Malgré la pertinence des analyses et enseignements produits sur le défi d'intégration des femmes, leurs difficultés, les pratiques discriminatoires subies, les logiques et contraintes organisationnelles à l'origine de trajectoires professionnelles singulières, le fait pour les hommes de vouloir mécaniquement affecter les femmes dans des fonctions médicales, administratives et sociales avec un souhait souvent similaire de ces dernières d'intégrer des fonctions jugées moins contraignantes, sans oublier une suppression tardive des quotas (1997), etc., une sorte d'overdose ressentie tant du côté des décideurs et commanditaires militaires que parmi les universitaires et scientifiques concernés a généré quelque peu l'abandon de cette thématique. Une décennie s'étant écoulée, il devenait urgent de replacer les femmes militaires au cœur des débats scientifiques et institutionnels.

Ce besoin a été d'autant plus fortement ressenti eu égard à l'initiative récente du gouvernement avec le lancement d'un plan d'action visant

Ouvrages cités

- BUROT-BESON Isabelle et Nadia CHELLIG (2001), *Les Enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées*, document n°41, novembre.
- BOUCHARD Marie-Émilie (1996), *La Féminisation des écoles d'officiers. École de l'air, École spéciale militaire, École navale*, Rapport n°2, novembre.
- CLEMENT Sylvie (1999), *Femmes et forces armées*, document n°25, octobre.
- DUFOULON Serge, SAGLIO Jean, & Pascale TROMPETTE (1999), *La Différence perdue : la féminisation de l'équipage du Montcalm*, document n°16, février.
- FICAT Charlotte (2013), *Les Secrets de Saint-Cyr*, Waterloo, La boîte à Pandore.
- FRIEDMANN Guy (2002), *Les Femmes dans l'armée de terre : désexuation de l'emploi ou nouvelle identité professionnelle ?*, Paris, Les Champs de Mars.
- GAZAGNE Fanny (2004), *La Féminisation des armées*, fiches du C2SD, n° 02
- LORIENT Daniel, FRIEDMANN Guy & Leïla BENKARA (2001), *Métiers de la défense : le choix des femmes*, document n°43, novembre.
- MINISTÈRE DE LA DÉFENSE (2013), *Les femmes dans les Forces Armées Françaises. De l'égalité juridique à l'égalité professionnelle*, 7ème Rapport du Haut Comité, juin.
- RAPHEL DE Christian (dir.) (2003), *Soutien des personnels militaires féminins engagés sur les théâtres d'opérations extérieures et de leurs familles*, document n°51.
- SORIN Katia (2003), *Femmes en armes, une place introuvable ? Le cas de la féminisation des armées françaises*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales.
- SORIN Katia (dir.) (2005), *Des Femmes militaires en Occident, quels enseignements pour la France ? Allemagne, Canada, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni*, document n°75.
- TOULGOAT Marie-José (2002), *Les Femmes militaires, une reconnaissance à conquérir au quotidien*, Paris, Les Champs de Mars.
- WEBER Claude (2012), *À genou les hommes... Debout les officiers. La socialisation des Saint-Cyriens*, Rennes, PUR.

à combattre les inégalités hommes-femmes (voir : <http://www.womenology.fr/fr/culture-feminine/quelle-place-pour-les-femmes-dans-la-defense-nationale/>) et pris à bras le corps par le ministère de la Défense (voir : <http://www.defense.gouv.fr/sga/a-la-une/lutte-contre-le-sexisme-et-promotion-de-l-egalite>).

Dans l'histoire des femmes militaires et de leur implication au sein des armées, il semble également que les récentes orientations marquent un potentiel moment charnière. En effet, forts de leurs expériences irakiennes et afghanes, les Américains (décision du secrétaire à la Défense Léon Panetta du 23 janvier 2013) ont levé les dernières restrictions d'accès quant à l'inté-

gration des femmes au combat (infanterie, cavalerie et forces spéciales), traduisant en cela la levée des tabous généralement mis en avant pour justifier cette mise à l'écart (sensibilité de l'opinion publique face à cette participation féminine au combat, refus de voir une femme mourir au combat, question des compétences ou encore de la crainte d'un affaiblissement opérationnel et de la cohésion, etc.). Il n'est donc pas aberrant de penser qu'un tel changement puisse marquer l'avenir des femmes sous l'uniforme et les représentations – si structurantes – les concernant.

Claude WEBER

<claudeweber@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr>

activités du CR08

Autour de l'enfant. Parents, intervenant-e-s, institutions...

Colloque, 14-15 novembre 2013, Lausanne (Suisse)

Le colloque « Autour de l'enfant. Parents, intervenant-e-s, institutions... » a été organisé par les membres du bureau du CR 8 « Familles ». Il s'est déroulé à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne les 14 et 15 novembre 2013 et il a réuni une quarantaine de chercheur-e-s et des professionnel-le-s de la protection de l'enfance. La réflexion, durant ces deux journées de conférences et d'ateliers, s'est portée sur le rôle d'assistance et de régulation que de nombreux États occidentaux jouent de nos jours auprès des familles et particulièrement auprès de l'enfant, ce qui élargit le parentage au-delà des parents, vers une

multitude d'acteurs, d'actrices et d'institutions. Les communications présentées ont montré que cette fragmentation de l'action autour de la population enfantine se manifeste dans des champs aussi divers que ceux de la santé, de l'éducation, de la justice, de l'économie ou de la protection sociale, dont les parents sont partie prenante. Ces communications répondaient à trois questionnements de recherche : le premier pour comprendre les raisons de cette action publique accrue en direction de l'enfance et les enjeux politiques, moraux, financiers, sociaux, qui la régissent ; le deuxième pour saisir comment, parmi les multiples intervenants et intervenantes

auprès de l'enfant, se vit cette partition des responsabilités autour des fonctions de soin, d'éducation et de socialisation, et quel est l'impact des politiques publiques sur les rapports sociaux de sexe tant dans le champ professionnel que familial ; le troisième pour analyser comment les différentes configurations familiales usent de, et répondent à une telle multiplication des mesures d'accompagnement. Un certain nombre de communications retenues seront publiées en tant que second dossier du numéro de janvier 2015 de la revue Recherches familiales.

Marianne Modak

<marianne.modak@eesp.ch>

Image photo-libre.fr



nouveau CR37 : Afriques en mutation

En mai 2014, l'ancien GT22 « Sociétés africaines » est devenu le nouveau CR37, « Afriques en mutation ».

Bref historique des activités du GT 22

Le GT22 Sociétés africaines a été créé en 1995 à Cotonou lors d'un Colloque organisé par l'AISLF, à l'initiative de C. Beauchamp et de R. Sainsaulieu ; un ouvrage rassemblant les actes de ce colloque a été publié en 1997 chez L'Harmattan sous l'intitulé *Démocratie, culture et développement en Afrique noire* (dir. C. Beauchamp). Les principaux animateurs seront C. Beauchamp et J.-M. Ela auxquels se joindront H. Ossébi, A. Kouvouama, G. Mbodj et R. Oboa. Les activités se sont poursuivies en 2000 lors du Congrès de l'AISLF à Québec. En janvier 2003, C. Beauchamp demandera à A. Kouvouama de prendre en main l'animation du GT22. Celui-ci sera rejoint, après le Congrès de Tours en 2004, par R. Sawadogo et P. Kapagama. À Tours, le GT22 invitait les intervenants réfléchir aux questions suivantes : comment penser l'individu dans les sociétés africaines contemporaines ? Faut-il se limiter aux cadres de référence comme ceux de l'individu rationnel, de l'habitus ou bien explorer d'autres voies autour de l'individu pluriel, du sujet, de la personne ? Quelle place donner aux théories de l'individualisme, du holisme et de l'interactionnisme pour penser le lien social dans les sociétés africaines ?

Plus tard, le GT22 participera en 2007 à Dakar (Sénégal), à la co-organisation avec le CR16 du colloque international sur « Les vocations actuelles de la sociologie francophone », qui s'est intéressé d'une part, aux différentes formes d'« utilité » de la sociologie que peuvent revendiquer les sociologues et à la place qu'elles occupent selon les contextes nationaux et/ou régionaux ; d'autre part, à l'éthique de la discipline sociologique, aussi bien dans sa dimension critique que dans sa dimension professionnelle. Il en est sorti un ouvrage publié en 2010 aux Éditions Karthala.

Afin de poursuivre les discussions précédentes, lors du Congrès d'Istanbul (Turquie) en 2008, le GT22 a retenu comme thème spécifique, « Les sociétés africaines dans la mondialisation contemporaine : questions et réponses sociologiques ». Les sessions prévues ont eu à réfléchir d'un côté, sur les outils théoriques et méthodologiques de la démarche sociologique utilisés pour l'analyse des sociétés africaines ; et de l'autre, sur les différents paradigmes mobilisés, en rapport avec tel ou tel champ politique, économique, social, culturel, religieux ; cela, sans éluder la question de l'historicité de ces sociétés.

Par la suite, s'est tenu à Brazzaville en 2010 un colloque international sur le thème « Sociologie des mutations,

mutations des sociétés ». Il était organisé conjointement par le GT22 et par le Département de sociologie de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville. Plus de 350 personnes ont pris part à ce colloque dont les travaux ont été chaque jour commentés dans les médias nationaux et internationaux. Dans le contexte général de mutations sociales où le local côtoie le global, l'analyse sociologique des sociétés contemporaines a pu bénéficier, au cours de ce colloque, de plusieurs regards et postures sociologiques, afin de mieux répondre aux défis du monde contemporain et d'aider à la décision. Quatre thèmes principaux ont été abordés : État, gouvernance, société civile ; Travail et dynamiques entrepreneuriales ; Santé et développement ; Le religieux et le culturel. À cette occasion, a été organisée une journée de cours et de séminaires pour les étudiants de sociologie en licence et en maîtrise, ainsi que pour tous les doctorants de l'Université Marien Nguabi. Un ouvrage tiré de ce colloque, dirigé par R. Tchicaya-Oboa, A. Kouvouama et J.-P. Missié, est paru au début de l'année 2014 aux éditions Karthala sous le titre *Sociétés en mutation dans l'Afrique contemporaine. Dynamique locales, dynamiques globales*.

Enfin le colloque qui s'est tenu à Brazzaville du 27 au 30 mai 2014 sur le thème « Lien social et nouvelles formes de sociabilité » s'est enrichi des réflexions antérieures des membres du groupe et des apports d'autres groupes de travail et comité de recherche de l'AISLF. La réflexion autour de la notion de lien social permet-elle aujourd'hui de problématiser la diversité des phénomènes sociaux et historiques à partir d'une perspective privilégiant l'étude de ce qui fonde et rend possible ces phénomènes ? Comment et à partir de quel lieu, territoire ou société appréhender ce qu'est le lien social ? Celui-ci, consubstantiel au fait humain, donne à voir les relations qui naissent des interactions entre les individus et qui fondent des sociétés. Il peut impliquer de la positivité, de la négativité ou de la neutralité (Bouvier, 2005, p. 35). Il s'agit de multiplier les regards croisés sur la mise à l'épreuve, dans différentes sociétés, des formes anciennes de solidarité et sur les processus corrélatifs d'invention de nouvelles formes de sociabilité à travers l'utilisation et l'entretien de réseaux communautaires par les individus (voir ci-dessus dans cette Lettre, p. 4-7).

Projet scientifique du CR « Afriques en mutation »

Les fondements épistémologiques sur lequel prendra appui le CR reposent sur une pluralité de regards sur les sociétés africaines aussi bien à l'intérieur qu'à l'ex-

térieur de l'Afrique. Des regards qui rassemblent, à partir de l'idée d'Afrique et de son désir, trois ordres de courants :

- les Afriques des idées reçues entretenues depuis la période antique par toutes sortes de personnes, chroniqueurs de voyages, philosophes, ethnologues, missionnaires sur un territoire riche de possibilités ;
- les Afriques des imaginaires placées à l'aube de l'humanité telles que perçues par certains philosophes et historiens sur l'antériorité de ses civilisations prestigieuses ;
- les Afriques des réalités vécues, celles des territoires à la fois scandaleusement riches en ressources du sol et du sous-sol et pauvres pour la majorité des populations qui vivent au quotidien, parce que préoccupées par les problèmes d'organisation matérielle et spirituelle du « vivre-ensemble » dans une communauté policée des citoyens.

Ces trois regards ont ceci de commun qu'ils participent de « l'invention de l'Afrique », pour reprendre l'expression de Valentin Mudimbé. Il s'agira dans les travaux, colloques et projets scientifiques du CR d'une part, d'identifier par-delà les ruptures et permanences, les potentialités créatrices des sociétés africaines contemporaines dans le contexte de la mondialisation contemporaine ; d'autre part, d'appréhender dans chaque société africaine les différents « régimes d'historicité » (au sens de J. Revel, 2001, p. 33) qui articulent des totalités socio-politiques enchevêtrées dont le dénominateur commun est l'avant et l'après « situation coloniale ». Ainsi, dans le contexte de la mondialisation, on assiste, au sein des sociétés africaines, à l'accélération de plusieurs phénomènes inédits :

- l'éclatement des États sous les effets conjugués des guerres inter-étatiques et des guerres civiles avec pour corollaire des signes avant-coureurs à travers lesquels se dessinent de nouvelles formes de territorialité, de déconstruction violente des espaces territoriaux, ainsi que de formation de nouvelles subjectivités dans les domaines du politique, de l'économique, du religieux et du culturel ;

Une marchande de rue à Brazzaville. Photo D. Vrancken



- les migrations sous-régionales, régionales et internationales, le développement des formes inédites de marginalités urbaines et rurales, ainsi que les recompositions géo-politiques avec le renforcement de grandes puissances sous-régionales ;
- la transformation rapide des sociétés soit vers plus de richesse, soit vers plus de pauvreté sous l'influence des rivalités économiques, militaires et religieuses, de la poussée démographique et de l'urbanisation massive ;
- le développement d'une nouvelle culture africaine portée par le cosmopolitisme et la créolité, d'où l'émergence de nouvelles identités transnationales que favorisent les migrations et autres formes de mobilités transfrontalières ;
- l'observation des tendances régressives de micro-nationalisme exacerbé développées par des idéologies centrifuges.

C'est fort de ces éléments épistémologiques que le projet scientifique du nouveau CR vise plusieurs objectifs : enrichir et renouveler les lectures et analyses sociologiques, anthropologiques et historiques des sociétés africaines à travers les activités multiples liées au travail, à la santé, à la religion, à la politique, à l'économique et au culturel ; penser les sociétés africaines en mutation dans le contexte de la mondialisation ; enfin prendre en compte aussi bien les logiques collectives qu'individuelles dans l'invention des formes multiples du vivre-ensemble et d'identification des marges et des mobilités des individus et des groupes sociaux. La réflexion se poursuivra sur d'autres axes de travail autour des formes multiples de mutations et de mise en mouvement des sociétés africaines vues d'Afrique, d'Europe, des Amériques et d'Asie.

Abel KOUVOUAMA <abel.kouvouama@univ-pau.fr>

Bibliographie

- BOUVIER Pierre (2005), *Le Lien social*, Paris, Gallimard.
REVEL Jacques (2001), « Les sciences historiques », dans BERTHELOT Jean-Michel (dir.), *Épistémologie des Sciences sociales*, Paris, PUF.

La Lettre est une publication de l'Association internationale des sociologues de langue française

Directeur de la publication :
Didier Vrancken, président

Secrétariat de rédaction :
Odile Saint Raymond, SG adjointe

Maquette : Jean-Yves Le Talec

Rédaction : AISLF
Université de Toulouse Jean Jaurès
31058 Toulouse cedex 9 - France

aislf@univ-tlse2.fr www.aislf.org

Imprimé en France
Imprimerie Message, Toulouse